

DGER/DAT/BPSI - 23/10/2025

AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Programme de convergence SIEA - SIEN

La DGER est engagée dans une démarche globale d'amélioration du système d'information de l'enseignement agricole.

Disposer de systèmes d'information (SI) performants est un besoin essentiel pour piloter l'appareil de formation et d'éducation qu'est l'enseignement agricole (EA). Il s'agit d'offrir aux élèves et aux familles un service de qualité. Il s'agit aussi de proposer aux personnels qui œuvrent dans les établissements des outils efficaces, ergonomiques et fiables.

L'historique et la complexité du SI de l'EA induisent certaines difficultés, qui ralentissent l'exécution des missions attendues, mettent en risque la capacité à assurer certaines missions régaliennes et accaparent une partie du temps de travail des personnels, ce qui les éloigne de leur cœur de métier (pédagogie, animation, pilotage de projet...).

Face à ce constat, plusieurs chantiers structurants sont engagés par la DGER pour améliorer et rénover les SI, qui prennent en compte les besoins d'évolution régulièrement exprimés. Ce sont des chantiers au long cours, qui mobilisent toute une équipe au niveau national. Ils sont cependant peu connus et leurs résultats ne seront tangibles que lorsqu'ils seront achevés.

Afin de donner de la perspective à tous les personnels de l'enseignement agricole dans les établissements et au niveau régional, une série de fiches explicatives établies par la DGER vise à redonner un cap et à préciser les objectifs et le contenu de ces chantiers structurants.

La mise en œuvre de certains chantiers, le développement et le maintien de certains SI et l'assistance utilisateurs qui les accompagne, sont confiés par la DGER à l'Institut Agro Dijon, qu'elle finance à cette fin dans le cadre du dispositif national d'appui (DNA).

I. Les enjeux du programme de Convergence SIEA-SIEN

La convergence des systèmes d'information de l'enseignement agricole (EA) et de l'éducation nationale (EN) vise à faciliter l'expérience des apprenants, de leurs familles et de la communauté éducative en rapprochant les bases de gestion des apprenants des deux systèmes d'enseignement.



DGER/DAT/BPSI - 23/10/2025

Ce programme, qui concerne l'ensemble des établissements publics et privés de l'enseignement agricole technique, doit permettre de :

- 1. Faciliter l'expérience des familles : réduire le nombre de comptes par famille et en améliorer la fluidité des parcours des apprenants entre EN et EA.
- 2. Renforcer l'équité de traitement des apprenants EN et EA: donner accès aux mêmes services dont la dématérialisation des procédures et aux mêmes outils numériques éducatifs.
- 3. Améliorer le service pour la communauté éducative : réduire le nombre d'applications et diminuer les doubles saisies.
- 4. Construire un socle numérique commun: bénéficier de la mutualisation des moyens pour répondre aux nouveaux besoins, en modernisant les flux de données et en fiabilisant la qualité des données.

Le programme convergence concerne les trois domaines fonctionnels :

- Orientation / affectation / inscription des apprenants ;
- Suivi de la scolarité;
- Suivi des effectifs et des indicateurs.

Afin d'apporter une plus-value très concrète aux établissements dès sa mise en œuvre, la DGER a programmé l'intégration des outils de gestion des demandes de bourses dans le programme Convergence. Cela doit, en complément de la gestion de la scolarité, permettre la dématérialisation des dossiers de bourses et l'instruction automatisée de ces derniers sur la base des outils aujourd'hui utilisés par l'éducation nationale.

Un programme en cours pour une mise en œuvre à partir de la rentrée 2027

A la suite d'une étude de faisabilité, les ministères de l'Agriculture et de l'Education nationale ont confirmé, en octobre 2023, le lancement du programme de convergence de la gestion de la scolarité (les « bases apprenants »).

Une phase de cadrage s'est achevée en juin 2025 par la rédaction de cahiers des charges détaillés des évolutions et des fonctionnalités attendues. Ils servent de fondement pour les travaux de mise en œuvre opérationnelle (développement informatique), qui vont commencer à la rentrée 2025 en vue d'une mise en œuvre pratique au sein des établissements à la rentrée scolaire 2027.



DGER/DAT/BPSI - 23/10/2025



III. Eléments clés du programme

Le premier élément du programme est l'utilisation par les équipes de l'enseignement agricole de l'application SIECLE BEE de gestion de la scolarité des apprenants, au lieu de l'application FREGATA qui est aujourd'hui utilisée en saisie.

FREGATA demeurera du point de vue technique le point d'entrée dans le système d'information de l'enseignement agricole mais cela sera transparent pour les utilisateurs qui ne l'utiliseront plus et saisiront directement dans SIECLE.

